

Lettre des dominicains d'Aurillé

ISSN 12797634 – Abonnement : 8 € par an – Ce numéro : 1,5€.
Trimestrielle, n° 107. SEPTEMBRE 2023.



Un cours de philosophie – enluminure des *Grandes Chroniques de France*

PIRES QU'HÉRODE

DEPUIS LA RÉVOLUTION DE 1789, les ennemis de Dieu essayent de détruire les institutions catholiques. Parmi elles, il y en a une sur laquelle ils s'acharnent avec la plus grande opiniâtreté : l'école catholique. Le 29 juin 1873, dans une allocution aux recteurs des collèges étrangers, le pape Pie IX en expliquait la raison :

Nous voyons maintenant clairement pourquoi les ennemis de Dieu font une guerre si acharnée aux institutions catholiques, car la guerre

déclarée aux collèges est une guerre déclarée à la jeunesse, et par conséquent une guerre soulevée contre la religion, contre la foi et contre la vie chrétienne, puisque *le jeune homme suit sa première voie ; dans sa vieillesse même il ne la quittera point* (Pr 22, 6). Et en cela ils font pis encore que ne fit, il y a déjà bien des siècles, ce roi cruel qui ordonna le massacre de tant de milliers d'innocents : car une fois qu'ils eurent la tête tranchée, ils n'avaient plus à craindre aucun autre mal plus considérable, tandis que dans le massacre moral qui se commet ici, le mal est d'autant plus grand qu'il s'agit d'enlever la vie aux âmes en éteignant la foi en elles.



Construction de l'ombrière

De là la nécessité de faire les plus grands efforts pour nous opposer à nos ennemis, afin d'éviter les plus grands maux, et des conséquences plus funestes encore. Pour les faire se tenir sur leurs gardes, faites connaître à vos élèves les artifices infâmes de ces corrupteurs ; faites-leur aussi comprendre les démarches perfides des impies et le but qu'ils se proposent d'atteindre ; instruisez-les sur les erreurs et sur les mensonges que l'on propage, et fournissez-leur des arguments qui pourront leur servir pour combattre ces erreurs et les réfuter, afin que ces chers jeunes gens conservent toujours

toute l'intégrité de leur foi, et s'en fassent plus tard les propagateurs dans le monde.

Je prie Dieu de vous accorder la force nécessaire pour ce que je viens de vous conseiller ; mais je le prie d'une manière toute particulière de vous donner assez de sagesse et de discernement pour bien connaître les divers caractères, afin de les porter au bien avec toute la prudence possible. Il y a des jeunes gens, par exemple, dont le caractère est excessivement mou et froid : on pourra obtenir quelque chose de ceux-ci en les traitant de manière un peu sévère et grave. Il y en a d'autres, au contraire, dont le caractère est porté à la vivacité et à la

sensibilité : une douceur tempérée contribuera beaucoup plus à ramener ces derniers qu'une certaine sévérité. C'est là le moyen que vous employez déjà, et dont il faut toujours user si l'on veut former la jeunesse de manière à la faire travailler au bien de la société et de l'Église pour procurer la gloire de Dieu

Les Enseignements Pontificaux, n° 206 : *L'Éducation*,
Tournai, Desclée, 1955, n° 43-45, p. 44.45



LA CONFRÉRIE DU ROSAIRE

Parmi les nombreux apostolats assumés par le Couvent, il convient de faire une place d'honneur à la Confrérie du Rosaire. Tous les fidèles savent combien Notre-Dame aime le chapelet : elle s'est déplacée en personne tant de fois pour le recommander ! A Fatima, c'est à chacune de ses apparitions qu'elle demande aux voyants de réciter leur chapelet ; à Lourdes, elle égrène un chapelet ; à la Rue du Bac, les rayons de la grâce inondent le monde à partir de quinze dizainiers qu'elle porte aux doigts.

Mais c'est bien auparavant, au 13^e siècle, qu'elle est venue enseigner cette méthode de prière à saint Dominique. Pour la propager, l'illustre prédicateur a fondé une sainte association. C'est l'Archiconfrérie du Très Saint Rosaire, enrichie depuis d'innombrables indulgences par de nombreux papes.

Ses exigences sont minimales – la récitation d'un Rosaire dans la semaine – mais ses avantages immenses : indulgences, participation spéciale aux prières, messes, pénitences, bonnes œuvres de tous les membres présents et passés de la grande famille dominicaine.

Pour vous informer davantage et pour vous inscrire, rien de plus simple. Vous pouvez nous écrire ou consulter le site internet du Couvent (<http://www.dominicainsavrille.fr/>).



CROIX DE SAINT THOMAS D'AQUIN

On montre à Anagni une salle souterraine où saint Thomas alla plus d'une fois chercher abri contre les orages.

Un jour, il traça sur la muraille une croix en grandes lettres onciales superposées, dont la réunion forme le distique suivant, attribué à saint Fortunat, évêque de Poitiers :

Crux mihi certa salus, Crux est quam semper adoro;

Crux Domini mecum, Crux mihi refugium.

O Croix, de mon salut l'espérance assurée, Croix sainte, sois toujours de mon cœur adorée;

Croix du Seigneur, reste avec moi ; O Croix, mon refuge est en toi !

Pour comprendre l'ingénieuse disposition des lettres et y lire le distique proposé, il faut chercher au centre l'initiale du mot *Crux*

- en remontant la ligne médiane, on trouve : *Crux mihi certa salus*,
- en descendant : *Crux est quam semper adoro*.
- puis, en allant du centre vers la gauche, en suivant la médiane horizontale, on a : *Crux domini mecum* ;
- enfin à droite : *Crux mihi refugium*.

Cette croix s'est répandue dans le monde chrétien sous le nom de Croix angélique, ou Croix de saint Thomas.

Les habitants d'Anagni en ont un fac-similé dans leurs maisons pour se préserver contre le feu du ciel, et Pie IX, de sainte mémoire, a daigné accorder 300 jours d'indulgence à quiconque réciterait pieusement les aspirations formant le distique.

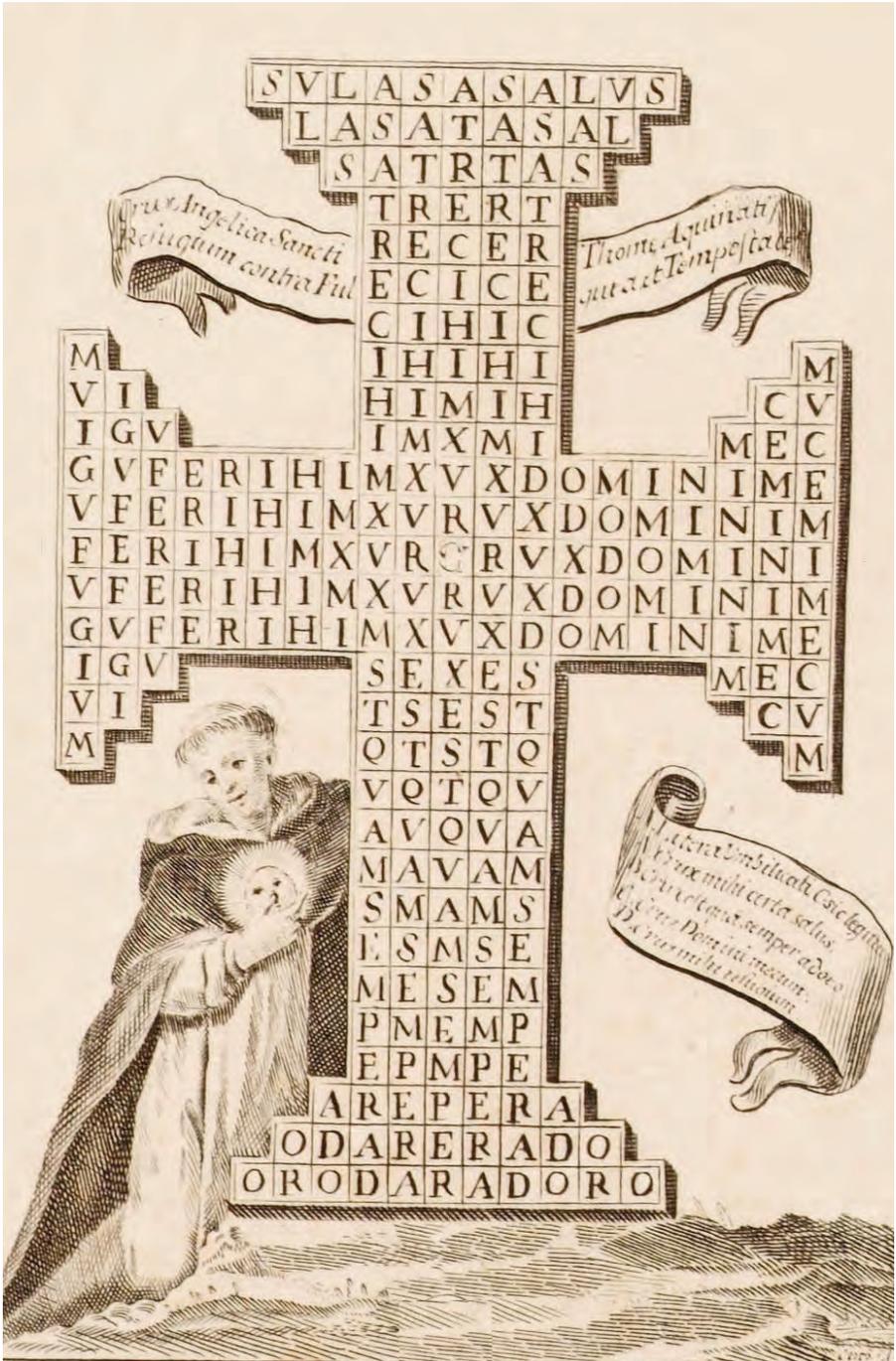
JOYAU O.P. *Vie de saint Thomas d'Aquin*, p. 221-222.



VISION DE L'ENFER

Sainte Françoise Romaine (1384-1440) est célèbre pour sa familiarité avec son ange gardien. Elle a aussi dicté un traité sur l'enfer qui devrait faire réfléchir ceux qui prétendent instaurer un monde sans Dieu où tout est permis. En voici quelques extraits :

Outre les tourments communs à tous les damnés, *les pécheurs de*



Sodome en subissaient un de particulièrement épouvantable. Ils étaient empalés de bas en haut, dans des broches ardentes que les démons leur tiraient par la bouche avec des tenailles de feu.

Les *usuriers* [ceux qui font des gains malhonnêtes] étaient cloués sur un comptoir brûlant, la tête entourée de feu; à côté, les démons avaient des chaudières pleines d'or et d'argent fondus, et leur en versaient dans la bouche; tantôt ils leur ouvraient un trou sur le cœur et y versaient de ces métaux enflammés, avec d'amères railleries. Après quoi ils les plongeaient dans des tonneaux d'or et d'argent fondus, les faisant passer d'un supplice à un autre, sans aucun relâche.

Les *blasphémateurs* [ceux qui mettent l'Église sur le même niveau que les autres religions, et ceux qui expulsent Jésus-Christ du domaine public par le laïcisme sont aussi des blasphémateurs] subissaient en particulier ce tourment: les démons, avec des crocs de feu, leur arrachaient la langue, la posaient sur des charbons ardents, leur versaient d'autres charbons ardents dans la bouche, les plongeaient dans des chaudières d'huile bouillante, leur versaient de cette huile bouillante dans le gosier, avec de sanglants reproches: *Pourquoi, misérable, as-tu blasphémé ton Créateur?* Et ces misérables blasphémaient avec une rage plus furieuse encore.

Les *homicides* [pensons à l'avortement, à l'euthanasie] étaient plongés alternativement dans une immense chaudière remplie de sang en ébullition et dans une autre pleine d'eau à moitié glacée; d'autres démons armés de poignards enflammés leur perçaient le cœur et ne retiraient le fer de la plaie que pour l'y plonger encore.

Ceux qui, pendant leur vie, ont eu *commerce avec le démon* [notamment les francs-maçons] étaient enveloppés dans des ténèbres effroyables, et les bourreaux les lapidaient avec des pavés de fer rougis au feu. Il y avait là un gril carré, au milieu duquel, brûlait un feu terrible. Or, de temps en temps les démons couchaient leurs victimes sur ce gril, et les y tenaient fortement enchaînés; puis ils les retiraient de là pour les lapider encore.

Voir le livre 82^e de l'*Histoire universelle de l'Église catholique* de Rohrbacher et <https://enfer-catholique.blogspot.com/>



NOUVELLES DE NOS TRAVAUX

LA CONSTRUCTION du nouveau réfectoire de l'hôtellerie est en voie d'achèvement. Nous espérons toujours une mise en service pour la Toussaint.

Nous remercions tous ceux qui peuvent nous aider à achever ces travaux indispensables pour nos écoles et pour nos hôtes. Nous acceptons volontiers des prêts avec ou sans intérêt.

Ce que vous avez fait à l'un de ces plus petits d'entre mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait (Mt 25, 40).

DEUX SORTES DE PERSÉCUTIONS

Il y a deux sortes de persécutions : l'une est ouverte et déclarée, quand on attaque ouvertement la religion ; l'autre, cachée et artificieuse, comme celle de ce Pharaon, qui, jaloux de l'abondance du peuple de Dieu, en inspirait la haine à ses sujets, et cherchait des moyens secrets de le



Ombrière du réfectoire, côté Ouest

détruire : « Venez, dit-il, opprimons-les sagement » (Ex 1, 10 et sq.), c'est-à-dire secrètement et finement. On ne forçait pas les Israélites à quitter leur religion, ni à sacrifier aux dieux étrangers : on les laissait vivre, et on ne leur ôtait pas absolument ce qui était nécessaire ; mais on leur rendait la vie insupportable, en les accablant de travaux, et en leur proposant des gouverneurs qui les opprimaient. On en vint à la fin pourtant à la persécution à découvert, et « on condamna leurs enfants mâles à être noyés dans le Nil » (Ex 1, 22) : ce qui signifie en figure qu'on ne laisse rien de fort ni de vigoureux à un peuple qui n'a rien de libre, et dont on abat le courage en le faisant languir dans l'oppression.

Malgré cette oppression, Dieu ne laisse pas de conserver les gens

vertueux dans son peuple, comme il fit les mâles parmi les Israélites : et, contre toute espérance, il leur naît même des libérateurs du sein des eaux, où ils devaient être noyés, à l'exemple de Moïse ; de sorte qu'ils ne doivent jamais perdre l'espérance.

Bossuet, *Élévations sur l'Évangile*, 9^e semaine, 1^{ère} élévation



Chronique du Couvent



❑ **Vendredi 2 juin.** En ce premier vendredi du mois, M. Adrien Bonnet de Viller remet son âme à Dieu à l'âge de 85 ans. A 15 ans il fréquentait déjà la Cité catholique de Jean Ousset, à 19 ans il était adoubé chevalier de Notre-Dame, et il fut toute sa vie un combattant contre-révolutionnaire, notamment à travers ses articles et ses livres (qui ne connaît *Groupes réducteurs et noyaux dirigeants* sur les procédés de manipulation ?).

Nous sommes redevables de son aide pour nos écoles via son association du CEFOP, et nous avons bénéficié de ses cours Saint Dominique Savio et Sainte Maria Goretti.

❑ **Samedi 17 juin.** Fête de fin d'année pour l'école primaire Sainte-Philomène. Plusieurs saynètes sont au programme : *Les animaux de l'Arche* et *Le paradis des bêtes*, jouées par les CP et CE ; *La dernière classe*, d'Alphonse Daudet, interprétée par les CM, relatant la dernière classe de français le jour où les Allemands le défendirent en

Alsace. Une interprétation de la « Strasbourgeoise », chantée par tous, termina la séance.

❑ **Lundi 19 juin.** Un jeune boulanger de la région vient passer deux jours au couvent pour s'initier à la technique de fabrication de pain biologique cuit au bois, de notre frère Bernard-Marie.

❑ **Samedi 24 juin.** Dans notre église, ordination de l'abbé Eyméric Blanchet, qui a suivi ses études sacerdotales au couvent pendant six ans.

❑ **Lundi 26 juin.** A l'intention de l'association de quartier Proviparc,



Pièce de fin d'année sur Noël Pinot

des élèves du Foyer Saint-Thomas d'Aquin interprètent dans une salle municipale une pièce de théâtre sur le Bx Noël Pinot, prêtre réfractaire décapité à Angers en 1794. La représentation est précédée de chants polyphoniques. Les élèves redonneront la pièce quelques jours plus tard, le 1^{er} juillet, pour la fête de fin d'année du Foyer.

❑ **Jeudi 29 juin.** Fête des Apôtres saint Pierre et saint Paul. Messe solennelle au couvent pour les 40 ans de sacerdoce du père Pierre-Marie, les 10 ans de sacerdoce des pères Hyacinthe-Marie et Terence. Mgr Faure nous fait la charité de prononcer l'homélie.

❑ **Vendredi 30 juin.** Père Alain part dix jours pour une randonnée pédestre autour du Mont-Blanc avec des anciens élèves du Foyer Saint-Thomas d'Aquin.

❑ **Jeudi 6 juillet.** Encadré par le père Angelico et l'abbé Blanchet, le camp d'été du patronage pour fillettes commence aujourd'hui en Bretagne, près de Vannes. Il sera suivi du patronage pour garçons ; tandis que les pères Terence et Hyacinthe-Marie emmèneront quelques jours plus tard les Cadets du Sacré-Cœur en Charente-Maritime pour trois semaines de camp.

❑ **Du 10 au 15, et du 17 au 22 juillet** : comme les années précé-

dentes, un certain nombre de fidèles prend le chemin du couvent pour y suivre une retraite spirituelle (messieurs et jeunes gens, puis dames et jeunes filles).

« Les retraites spirituelles sont très utiles, écrivait le pape Pie XII. Plus que cela, elles sont nécessaires pour infuser aux âmes la piété authentique, pour les former à la sainteté des mœurs. [...] Quand, durant quelques jours, nous nous séparons de l'entourage familial, de nos occupations habituelles, de notre coutumière façon de vivre, et que nous entrons dans la solitude et le silence, il nous est alors certainement plus facile de prêter attentivement l'oreille aux enseignements divins qui pénètrent plus profondément nos âmes » (Lettre encyclique *Menti nostræ*). Paroles bien actuelles dans le climat athée et sensuel dans lequel vivent les catholiques aujourd'hui, maintenant que Notre-Seigneur ne règne plus sur la société.

❑ **Mardi 18 juillet.** Père Marie-Laurent et frère Pie-Marie partent quelques jours à Prague (Tchéquie) pour prêcher une recollection à nos tertiaires, et encadrer un pèlerinage local.

❑ **Vendredi 28 juillet.** Nous accueillons le 30^e Chapitre Général des Chevaliers de Notre-Dame :

quatre jours de prière, formation doctrinale, amitié chrétienne, et aussi exercices physiques.

« Aujourd'hui où les royaumes chrétiens sont tombés et où le Vatican lui-même ne souhaite plus la Cité catholique, [...] il nous incombe pour le moment de protéger et maintenir les petits restes de chrétienté, de promouvoir et appuyer les bonnes initiatives, autant que de mener au long cours un véritable travail de reconquête des esprits. Avec le souci de transmettre le flambeau de la chevalerie de génération en génération, afin qu'au milieu des ruines, demeure l'institution » (Editorial du bulletin *Miles*, de septembre 2023).

❑ **Vendredi 4 août.** Fête de notre Bx Père saint Dominique. Après les Vêpres, début de notre retraite annuelle de communauté. L'abbé Rémi Picot alterne des conférences sur le grand absent de ce monde – Dieu – et sur Pierre le Vénéral (1092 [ou 94] – 1156), le grand réformateur de l'abbaye bénédictine de Cluny.

❑ **Lundi 14 août.** Messe solennelle pour les professions religieuses perpétuelles de frère Augustin-Marie (frère clerc) et de frère Louis-Bertrand (frère convers).

« Ne regrette pas de t'être lié par

un vœu. Réjouis-toi plutôt de n'avoir plus le droit de faire ce qui ne t'était permis que pour ton dommage. Heureuse nécessité qui oblige au meilleur ! » (saint Augustin).

❑ **Samedi 19 août.** Au monastère bénédictin de la Sainte-Croix, au Brésil, le père Marie-Dominique représente la communauté pour l'ordination sacerdotale du frère Jean de la Croix O.S.B. par Mgr Thomas d'Aquin. Le frère a suivi toutes ses études sacerdotales en notre couvent.

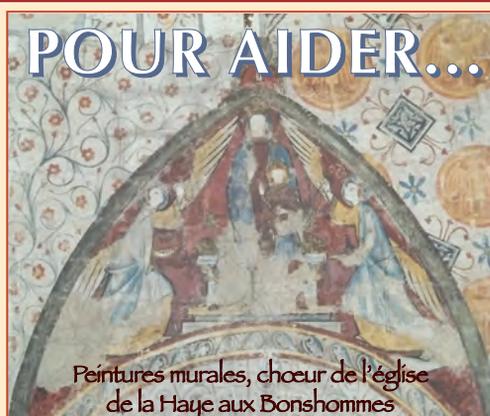
Le père Hyacinthe-Marie prêche en même temps en Pologne avec le frère Marie-Thomas, et les pères Marie-Laurent et Alain aux Etats-Unis.

❑ **Mardi 22 août.** Après la Messe du Cœur Immaculé de Marie, sœur Catherine-Marie Figueroa prononce ses premiers vœux de religieuse dominicaine enseignante dans la petite communauté qui s'est installée à proximité du couvent.



Professions perpétuelles le 14 août

❑ **Samedi 2 et dimanche 3 septembre.** Comme chaque année, *Le Sel de la terre* et les *Éditions du Sel* ont leur stand aux Journées chouannes organisées par nos amis de « Chiré ».



■ LE COUVENT :

Chèques ou virements à l'ordre de : « *Association Saint-Dominique* ».

**Iban : FR76 1027 8394 0500
0214 0840 257**

Bic : CMCIFR2A

En Suisse : Office de chèques postaux de Sion, n° 19-8715-6.

Même ordre (ASD) pour les offrandes de messe.

■ LES ÉCOLES :

- **École Sainte-Philomène** (école primaire mixte)
 - **Foyer Saint-Thomas-d'Aquin** (collège et lycée de garçons, 6^e à TL et TS.)
- Chèques à l'ordre de l'ASEP (Association de Soutien à l'Éducation Populaire), en précisant au besoin : *pour le Foyer Saint-Thomas* ou *pour l'école Sainte-Philomène*.
- Iban : FR76 1790 6000 3200 0498 9872 044 – Bic : AGRIFRPP879**

Vous pouvez faire un don en ligne sur :
www.dominicainsavrille.fr/pour-nous-aider/

Un don de 300€ peut revenir en fait à 102€

En effet, les versements donnent droit pour les particuliers à une réduction d'impôt de 66% du don (60% pour les entreprises) dans la limite de 20% du revenu imposable (pour les entreprises : dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires) ; l'excédent peut se reporter sur 5 ans.

Reçu fiscal sur demande.

Pour les personnes payant l'ISF, possibilité de déduction jusqu'à 75% du don effectué : nous consulter.

L'Association Saint-Dominique peut aussi recevoir des legs en franchise de droits de succession. (Pour tout renseignement, nous contacter.)

LE SEL DE LA TERRE n° 125 (été 2023)



◆ « Brumes du "révélationisme" » ◆ L'intégrité des Évangiles ◆ La persécution de l'Antéchrist décrite dans le psaume 9 ◆ L'Ultramontanisme, gallicanisme, catholicisme libéral : Des rapports entre l'Église et l'État au 19^e siècle ◆ DOSSIER SUR MGR LAFLÈCHE (1818-1898) : La formation d'un champion de la foi (1818-1867); Artisan d'une chrétienté (1865-1872); Défenseur d'une chrétienté malgré les victoires libérales; Un modèle de pasteur ◆ La beauté liturgique et la théologie ◆ Recensions, documents, etc...

Le numéro : 15 € (+ port : 3,5 €) – Abonnement : 48 € – A commander au Couvent
(ou bien sur le site dominicainsavrille.fr : onglet publications)

Abonnez-vous pour recevoir cette lettre 4 fois par an.

Table des matières de cette *Lettre des dominicains*

- Pires qu'Hérode p.1
- La Confrérie du rosaire p.3
- Croix de saint Thomas d'Aquin – Vision de l'enfer p.4
- Nouvelles de nos travaux – Deux sortes de persécution p.7
- Chronique du couvent p.8
- Pour aider p.11
- Aidez — Retraites Intercalaire
- Les Éditions du Sel (catalogue) Intercalaire



Lettre des dominicains d'Avrillé

- Abonnement :
 - Normal : 8 €
 - Étudiants et séminaristes : 4 €
 - Étranger : 10 €
 - De soutien : à partir de 15 €
 - Bienfaiteur : à partir de 150 €

Abonnement à l'ordre de : « Association Saint-Dominique ».

Iban : FR76 1027 8394 0500 0206 9890 383 – Bic : CMCIFR2A

- Tout don supérieur à 8 € vous abonne automatiquement.

**Couvent de la Haye-aux-Bonshommes,
6 allée Saint-Dominique – 49240 Avrillé**

Télécopie : 09 72 14 46 17 – Téléphone : 02 41 69 20 06.

Directeur de la publication : Geoffroy de Kergorlay.

ISSN 1279-7634 – Dépôt légal octobre 2023.

Imprimerie SETIG / Abelia, BEAUCOUZÉ – 02 41 48 20 20.